

Famille : COMBRETACEAE (angiosperme)

Nom(s) scientifique(s) : Buchenavia spp.

Terminalia spp.* (voir note)

Restrictions commerciales : pas de restriction commerciale

Notes : * : espèces du genre Terminalia provenant d'Amérique centrale ou d'Amérique du sud.

DESCRIPTION DU BOIS

Couleur référence : brun jaune

Aubier : bien distinct

Grain : moyen

Fil : droit

Contrefil : absent

Notes : Jaune clair à brun jaune, parfois avec des veines rougeâtres.

DESCRIPTION DE LA GRUME

Diamètre : de 50 à 90 cm

Épaisseur de l'aubier : de 3 à 8 cm

Flottabilité : non flottable

Conservation en forêt : moyenne (traitement recommandé)

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Les propriétés indiquées concernent les bois arrivés à maturité. Ces propriétés peuvent varier de façon notable selon la provenance et les conditions de croissance des bois.

	Moyenne	Écart-type
Densité* :	0,93	0,07
Dureté monnin* :	9,6	1,3
Coeff. de retrait volumique :	0,57 %	0,02 %
Retrait tangentiel total (RT) :	9,2 %	0,8 %
Retrait radial total (RR) :	5,9 %	1,1 %
Ratio RT/RR :	1,6	
Pt de saturation des fibres :	25 %	

Stabilité en service : moyennement stable à stable

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES ET ACOUSTIQUES

	Moyenne	Écart-type
Contrainte de rupture en compression* :	77 MPa	8 MPa
Contrainte de rupture en flexion statique* :	151 MPa	16 MPa
Module d'élasticité longitudinal* :	22380 MPa	860 MPa

(* : à 12% d'humidité, avec 1 MPa = 1 N/mm²)

DURABILITÉ NATURELLE ET IMPRÉGNABILITÉ DU BOIS

Les résistances aux champignons et aux termites mentionnées correspondent à des utilisations sous climat tempéré. Sauf mention particulière relative à l'aubier, les caractéristiques de durabilité concernent le duramen des bois arrivés à maturité ; l'aubier doit toujours être considéré comme non durable vis-à-vis des agents de dégradation biologique du bois.

Champignons : classe 3 - moyennement durable

Insectes de bois sec : durable - aubier distinct (risque limité à l'aubier)

Termites : classe M - moyennement durable

Imprégnabilité : classe 3 - peu imprégnable

Classe d'emploi : classe 2 - à l'intérieur ou sous abri (risque d'humidification)

Essence couvrant la classe 5 : Non

NÉCESSITÉ D'UN TRAITEMENT DE PRÉSERVATION

Contre les attaques d'insectes de bois sec : ce bois ne nécessite pas de traitement de préservation

En cas d'humidification temporaire : ce bois nécessite un traitement de préservation adapté

En cas d'humidification permanente : l'utilisation de ce bois n'est pas conseillée

SÉCHAGE

Vitesse de séchage : lente
 Risque de déformation : élevé
 Risque de cémentation : non
 Risque de gerces : élevé
 Risque de collapse : non

Table de séchage suggérée : 1

Humidité bois (%)	Température (°C)		Humidité air (%)
	sèche	humide	
Vert	40	37	82
40	44	38	68
30	44	36	59
20	46	36	52
15	49	37	46

Table donnée à titre indicatif pour des épaisseurs inférieures ou égales à 38 mm.

Elle est à valider par une mise en application dans le respect des règles de l'art.

Pour des épaisseurs comprises entre 38 et 75 mm, l'humidité relative de l'air serait à augmenter de 5% à chaque étape.

Pour des épaisseurs supérieures à 75 mm, l'augmentation serait de 10%.

SCIAGE ET USINAGE

Effet désaffûtant : assez important
 Denture pour le sciage : denture stellite
 Outils d'usinage : au carbure de tungstène
 Aptitude au déroulage : non recommandé ou sans intérêt
 Aptitude au tranchage : bonne

ASSEMBLAGE

Clouage vissage : bonne tenue, avant-trous nécessaires
 Collage : mauvais

CLASSEMENTS COMMERCIAUX

Classement d'aspect des produits sciés : Selon les règles de classement NHLA (Janvier 2007)

Classements possibles : FAS, Select, Common 1, Common 2, Common 4

En Guyane cette essence est exploitée et commercialisée sous le nom d'ANANGOSSI ; son classement d'aspect s'effectue selon les règles locales "Bois guyanais classés" (1990).

Classement possible : Choix 1, choix 2, choix 3, choix 4

RÉACTION AU FEU

Classement conventionnel français : Épaisseur > 14 mm : M.3 (moyennement inflammable)

Épaisseur < 14 mm : M.4 (facilement inflammable)

Classement selon euroclasses : D s2 d0

Ce classement par défaut concerne les bois massifs répondant aux exigences de la norme NF EN 14081-1 annexe C (mai 2006), utilisés en paroi verticale. A savoir bois de structure, classé, de densité moyenne minimale 0,35 et d'épaisseur minimale 22 mm.

UTILISATIONS

Placage tranché
 Parquet
 Ebénisterie (meuble de luxe)
 Construction navale (bordé et pont)
 Meuble courant ou éléments
 Menuiserie intérieure
 Moulure

Articles tournés
 Parquet (lourd ou industriel)
 Charpente lourde
 Construction navale (membrane)
 Articles cintrés
 Menuiserie extérieure
 Manches d'outil (bois résilient)

PRINCIPALES APPELLATIONS

<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>	<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>
Bolivie	VERDOLAGO AMARILLO	Brésil	CARARA
Brésil	CUIARANA	Brésil	GUARAJUBA
Brésil	JATAI-AMARELLO	Brésil	LOIRINHO
Brésil	MIRINDIBA	Brésil	PAU MULATO BRANCO
Brésil	PERIQUITEIRA	Brésil	TANIMBUCA
Brésil	TIMBURITA	Équateur	GUAYABILLO
Équateur	GUAYABON	Équateur	YUYUN
Guyana	ALASOABO	Guyana	COFFEE MORTAR
Guyana	COKERWOOD	Guyana	FUKADI
Guyana	NAHARU	Guyana	SIMIA CHIMI
Guyane française	ANANGOSSI	Guyane française	ANANGOSSITI
Guyane française	ANGOUCHY	Honduras	NARGUSTA
Panama	AMARILLO	Paraguay	AMARILLO
Paraguay	PALO AMARILLO	Paraguay	CHAMISA
Pérou	RIFARI	Pérou	YACUSHAPANA
Suriname	BOES'AMANDRA	Pérou	BOSAMANDEL
Suriname	KALEBASHOUT	Uruguay	GUYABI AMARILLO
Vénézuela	GUAYABO	Vénézuela	PATA DE DANDO AMARILLO

